
CANTON DE FOURMIES-----
MAIRIE
DE**T R É L O N**

Ville internet : @@L*

TRELON, le 19 Décembre 2018

Le Maire de Trélon

à

LETTRE TRIMESTRIELLE N° 66

Madame, Monsieur,

Fin Décembre, il est de tradition d'effectuer le bilan de l'année écoulée mais surtout de se projeter sur celle qui arrive en espérant qu'elle soit la plus agréable possible.

Aussi, je vous prie d'accepter mes vœux les meilleurs, surtout de santé qui garantissent joie et paix dans chaque famille.

L'année 2018 a commencé par le recensement de la population dont le résultat vient seulement d'être connu. Trélon compte officiellement 2 988 habitants. Je regrette que nous soyons juste sous le seuil des 3000 habitants alors que nous avons plus de 110 logements vacants parmi lesquels les appartements de l'Espérance.

Notre politique de l'habitat doit se concentrer sur des logements de plus petites tailles qui respectent les normes de consommation d'énergie. Nous avons mis en place le permis de louer. Les propriétaires acceptant de jouer le jeu, c'est une façon efficace de lutter contre les habitations indignes et insalubres qui existent encore malheureusement.

J'espère que 2019 verra la mise en chantier des deux lotissements « Le Grand Dieu » et « Le Chemin Vert. »

Notre temps a été pris par le lancement de la construction du restaurant scolaire dès l'obtention des dernières subventions. Vous avez pu voir que la partie « briques » est terminée. Reste maintenant la charpente « bois local » qui sera posée dès les premières semaines de Janvier prochain.

Tout est fabriqué et réceptionné en atelier avant d'être assemblé. Si le temps est clément, la construction pourrait être achevée pour le mois de Mars.

En même temps débiteront les travaux de la micro-crèche qui devrait être fonctionnelle pour la fin d'année 2019.

Nous avons reçu une très bonne nouvelle du Colonel HUSSON, commandant le groupement de gendarmerie départementale du Nord, confirmant la construction de la nouvelle caserne à Trélon. Le projet que nous avons présenté et très bien étudié a porté ses fruits. Cet

ensemble immobilier comportera, d'une part des bureaux administratifs et d'autre part 14 logements qui formeront une petite cité. Le tout sera construit sur le terrain de l'ancien centre technique du bois et celui jouxtant la salle des sports. J'espère que les habitations seront en bois local comme prévu. Le lancement des travaux sera effectif vers la fin de l'année 2019 voire peut-être début 2020.

Les écoles nous posent toujours des soucis car la fréquentation est en baisse, ce qui signifie que nous pourrions avoir des fermetures de classes tant en maternelle qu'en primaire. Nous venons d'entreprendre une action auprès du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale pour tenter d'éviter ces fermetures. J'en appelle toujours aux parents d'élèves de privilégier les écoles de Trélon que nous dotons régulièrement de matériel performant.

Le dernier trimestre de l'année a été animé par le « feuilleton » autour de la Maison Ténart. Une personne a souhaité l'acquérir dans un premier temps gratuitement, puis en offrant une somme ridicule avec des coûts de travaux de rénovation irréalistes de par leur modestie.

Le Conseil Municipal, lors d'une réunion de travail tenue le 20 Novembre, a décidé de ne pas vendre le bâtiment et de continuer à lui chercher des solutions d'affectation sous l'égide de Monsieur le Sous-Préfet. Nous rencontrons la DRAC – Direction Régionale des Affaires Culturelles – pour un éventuel classement de la maison. Personnellement, je n'y suis pas très favorable car, malgré les subventions de 30 % des travaux, nous serons obligés de prendre des entreprises spécialisées dans la rénovation des monuments historiques dont le coût d'intervention est supérieur de 30 à 40 % à celui d'une entreprise traditionnelle.

La réhabilitation c'est bien, mais le coût de fonctionnement peut ensuite s'avérer un gouffre financier pour le budget communal !!!

Sans concerner directement la commune, le mouvement des gilets jaunes nous interpelle. Je pense que chacun, dans ses fonctions, doit apporter ses idées et ses compétences car il y a des situations sociales intolérables. J'ai donc ouvert en mairie un cahier de doléances où chacun peut inscrire ses réflexions et ses souhaits. Il sera ensuite transmis à Monsieur le Sous-Préfet.

J'attends la feuille de route que nous transmettront les autorités pour le débat national. La mairie ou la salle des fêtes seront ouvertes pour accueillir tous les participants.

Je reste ainsi que chaque conseiller municipal à votre écoute et je vous renouvelle avec toute mon équipe mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

Le Maire,



François LOUVEGNIES